

Armand Rioust de Largentaye p 69

Les Mardis du quai Voltaire

La fracture territoriale est-elle une fatalité ?

Mardi 19 novembre 2019

Intervenants :

- **Nicolas Bauquet**, directeur des études, [Institut Montaigne](#),
- **Yolaine de Courson**, députée de Côte d'Or, membre de l'Association [Nouvelles Ruralités](#),
- **Gregory Gendre**, maire de Dolus d'Oléron, ancien responsable de Greenpeace, concepteur de « Roule ma frite » (recyclage de déchets),
- **Gaëlle Regnard (APT 93, ENGREF 95)**, directrice générale de la [Fédération Nationale du Crédit Agricole](#).

Modérateur : [Hervé Brusini](#), ancien responsable de l'audiovisuel public.

Documents de référence :

- Institut Montaigne : « [La France en morceaux](#) » (2019)
- CEVIPOF : « [Les français satisfaits des communes rurales](#) » (2019)
- Ministère de l'Agriculture : « [Mond'Alim 2030](#) » (2017)
- Hervé Le Bras « [Se sentir mal dans une France qui va bien](#) » (Editions de l'Aube, 2019)
- Benoît Cocquart (INRA): « [Ceux qui restent](#) » (La Découverte, 2019)
- Yolaine de Courson : « [Manifeste pour la ruralité conquérante](#) » (pétition en ligne, 2019)
- Jean Viard : « [L'implosion démocratique](#) » (Editions de l'Aube, 2019)

Constat

Estimant que « le constat social est cassé », Nicolas Bauquet explique comment l'enquête « La France en morceaux » le démontre, plus qu'elle ne montre la fracture territoriale. En effet, significative au niveau régional avec 10.000 personnes interrogées, l'enquête révèle la tendance générale du retrait graduel des services publics et du déclin industriel. Gregory Gendre témoigne de l'effet désastreux d'une fermeture d'usine, entraînant non seulement le chômage mais l'abandon du territoire par les employés à la recherche d'un nouvel emploi.

Le décalage grandissant avec les agglomérations urbaines et l'emprise croissante des multinationales (GAFA etc.), permet, avec les résultats de l'enquête, de distinguer quatre catégories sociales dans les territoires : les affranchis (bénéficiant de l'ouverture et de la prospérité mondiales), les enracinés (bretons et autres fidèles à leur territoire), les asservis (populations n'ayant pas le choix de leur implantation) et les « sur le fil » (populations pauvres). G. Gendre observe la coupure psychologique entre « ceux qui restent », aux métiers souvent durs et au niveau d'éducation basique, et les néo-ruraux d'origine urbaine attirés par la douce campagne française et remplaçant la population agricole disparue. Pour N. Bauquet, la mauvaise performance de la France en matière d'éducation a contribué à gripper l'ascenseur social.

Gaëlle Regnard fait valoir la présence immuable – par construction - des Caisses de Crédit agricole dans les territoires ruraux. D'accord avec les autres intervenants sur l'analyse sociologique de « La France en morceaux », elle observe la divergence croissante des revenus, y compris parmi les agriculteurs.

Perspectives

Soulignant l'actualité du sujet, Hervé Brusini évoque les déclarations toute fraîches du Président Macron appelant à « recoudre la France déchirée » au congrès des maires ouvert le jour même, 19 novembre 2019 (et auquel participe G. Gendre). Pour Y. de Courson et G. Gendre, la population des

rond points, face à l'épreuve des nouvelles technologies et de la mondialisation, se défie de la loyauté des élites, tandis que les élus locaux s'efforcent d'imaginer les moyens (autres que les rencontres improvisées sur les rond points !) de maintenir le lien social et l'inclusion des segments fragiles de la société locale, personnes âgées notamment, comme la « navette sociale » de Dolus d'Oléron. Débat avec la salle sur le rôle des nouveaux « écrivains publics ».

En milieu rural, il importe, souligne Y. de Courson, de promouvoir les petites entreprises et les start-ups, conformément au souci de l'Institut Montaigne pour les ETI (entreprises de taille intermédiaire), chaînon nécessaire à la participation des zones périphériques à la mondialisation. Dans ce contexte, le plan numérique attendu pour 2021 sous le pilotage des Départements apparaît comme une nécessité pour relier les campagnes, attirer les entreprises et générer le télétravail.

La députée estime par ailleurs, avec son [Manifeste](#) récemment diffusé, que la « question du vivant », omniprésente en milieu rural, remplace la « question de la machine ». Selon elle, l'agriculture peut devenir le pivot de la transition écologique en faisant des territoires des foyers de lien social et en inspirant des modèles de consommation sobres et durables.

Selon G. Gendre, le changement climatique constitue un défi si critique pour les zones littorales (terrains mangés par la mer) qu'il peut rassembler la population. Sur l'île d'Oléron exposée au risque de submersions, ce rassemblement s'est fait autour du Plan d'Urbanisme, de Construction et d'Architecture (PUCAS).

Les 39 Caisses de Crédit agricole investissent dans leur personnel local pour maintenir la qualité du contact humain avec la clientèle et anticiper les évolutions socio-économiques. Le volet sociétal de la stratégie qu'élabore la Fédération Nationale du Crédit Agricole vise notamment à renforcer les valeurs sociales à travers l'appui aux associations et aux personnes en difficulté.

Solutions

Evoquant les corrections nécessaires à la loi NOTRe d'organisation territoriale pour que les communautés de communes soient au service des maires plutôt qu'en surplomb, Y. de Courson estime, avec G. Gendre, que le rôle des maires ne saurait être sous-estimé. Tous deux s'inscrivent ainsi dans les dispositions du projet de loi « Engagement et Proximité ».

Résolument optimistes, tous les intervenants considèrent que la transition écologique crée des occasions à saisir et que les projets sont essentiels au développement des territoires, surtout s'ils font participer les populations, et pourvu, précise N. Bauquet, que les responsables politiques ne fument pas leurs engagements. Tandis que celui-ci imagine un projet du Grand Paris étendu à toute l'Île de France pour assurer l'approvisionnement alimentaire et énergétique des zones urbaines, une échelle territoriale plus réduite paraît susceptible d'encourager l'épanouissement d'une économie sociale et solidaire axée sur la production locale.

Le temps a manqué pour approfondir quelques pistes, relatives notamment aux conséquences pour la Politique agricole commune et pour la répartition de ses aides entre les piliers 1 (soutien des marchés et revenus des exploitants) et 2 (développement rural et préservation de l'environnement). Sur les monnaies complémentaires, G. Gendre estime que leur circulation locale peut activer l'économie de proximité mais les « tookets » du Crédit agricole dans le milieu associatif demeurent une expérience limitée.